

BUREAU DIRECTEUR PHYSIQUE
Vendredi 14 Octobre 2011 / 15H30 – 20H00
HÔTEL IBIS GENTILLY - PARIS

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Patrick SOIN présente un tableau comparatif de date à date (10 octobre 2010 et 2011) du nombre de licenciés et de clubs. La fédération affiche un taux pratiquement constant d'augmentation de licenciés, soit 8,3 % (+ 2 588 licenciés). 24 clubs supplémentaires sont enregistrés sur la même période de comparaison.

1.2. Point Personnel fédéral

- Céline RISAL a pris ses fonctions le 8 septembre dernier, en remplacement de Christophe PICARD, sur le Pôle Adhésions.
- Emmanuelle FILHASTRE a pris ses fonctions le 19 septembre, sur le Pôle Formation, Secteur administratif, à Aix en Provence.
- Kathia IALLOUFENE a pris ses fonctions le 26 septembre en remplacement d'Audrey GANDELIN, sur le poste Accueil.
- Araceli GONZALEZ a souhaité quitter la fédération suite au refus de prise en charge, par UNIFORMATION, du congé individuel formation demandé. Elle sera remplacée dans les mois à venir, par une personne recrutée sur un profil comptabilité.

1.3. Accord intéressement

Emmanuel CHABANNES présente un travail de simulation, réalisé sur les 4 derniers exercices, afin de montrer l'intérêt à mettre en place un accord d'intéressement au sein de la fédération. Cela permettrait de fixer le cadre des primes et renforcer la gestion des ressources humaines. L'accord d'intéressement est lié aux Résultats, et exempt de charges sociales (sauf CSG / CRDS). Cela permet une meilleure lecture du résultat réel et un gain sur l'impôt sur les sociétés. C'est une mesure intéressante pour le Personnel comme pour la fédération, et les membres du Bureau Directeur valident la mise en place de ce dispositif, à l'unanimité.

1.4. Point heures supplémentaires / compte épargne temps

Au regard des difficultés pour le personnel à poser plusieurs dizaines d'heures supplémentaires sous forme de récupération sans perturber le fonctionnement quotidien des services, et après avis favorable des Trésoriers, il est proposé aux membres du Bureau Directeur de payer les heures supplémentaires effectuées par le personnel au titre des grandes épreuves et des adhésions.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

Une réflexion est en cours, abordée lors de la dernière réunion avec le délégué du Personnel, pour une mise en œuvre d'un « Compte Epargne Temps ».

1.4. Complémentaire santé

La complémentaire santé proposée aux salariés n'a pas fait l'objet d'évolution particulière depuis une quinzaine d'années. Plusieurs assureurs ou mutuelles ont été contactés et plusieurs propositions de contrats ont été étudiées.

La proposition la plus intéressante en terme de garantie et de coût est celle de notre cabinet d'assurance, et le Secrétaire Général le remercie pour l'accompagnement fédéral mis en place.

Les membres du Bureau Directeur valident à l'unanimité :

- la proposition de résiliation de la complémentaire santé facultative actuelle,
- le fait de rendre obligatoire la complémentaire santé qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2012,
- le maintien du niveau de prise en charge par l'employeur, à savoir 50%,
- la mise en place d'un tarif unique « famille », que le salarié soit célibataire avec ou sans enfant, marié, PACSÉ avec ou sans enfant,
- la mise en place du contrat proposé notre cabinet d'assurance à compter du 1^{er} janvier 2012.

1.5. Comité Directeur de janvier (ouverture aux ligues)

Françoise HUOT-JEANMAIRE a sollicité les membres du Bureau Directeur afin que la prise en charge des Président(e)s de Ligues Outre-mer sur le Comité Directeur de janvier, qui ne serait plus ouvert aux Ligues, soit déplacée sur le Séminaire des Président(e)s de Ligues (non prise en charge des déplacements par la Fédération). Elle note leur absence récurrente à ce Séminaire, et l'explique notamment par l'effort financier trop important qu'ils devraient réaliser pour y participer.

Bernard SAINT-JEAN rappelle que l'invitation des Président(e)s de Ligues au Comité Directeur de janvier a été mise en place afin de préparer l'Assemblée Générale annuelle, tant sur la clôture des finances que la préparation budgétaire. Il pense que le Séminaire des Président(e)s de Ligues ne peut à lui seul répondre à ce temps de préparation et précise qu'il serait dommage de se couper d'un temps de travail et d'échanges entre le Comité Directeur et les Présidents de Ligue.

Les membres du Bureau Directeur valident le maintien de l'ouverture du Comité Directeur de janvier aux Président(e)s de Ligues. Cette information leur sera communiquée.

1.6. Assemblées générales de ligues : représentation fédérale

Le tableau recensant les différentes assemblées générales régionales déjà programmées est mis à disposition des membres du Bureau Directeur. Il leur est demandé de se positionner, au regard de leur disponibilité, afin que des représentants fédéraux soient présents, là où la Fédération aura été invitée.

1.7. Séminaire des Présidents de ligues – Marville :

1.7.1. Organisation

Ce Séminaire se déroulera les 18, 19 et 20 novembre prochain à Marville (54). Les arrivées se feront à compter du vendredi soir, et les travaux auront lieu le samedi et le dimanche matin.

1.7.2. Ordre du Jour prévisionnel

Le projet d'Ordre du Jour présenté aux membres du Bureau Directeur est rectifié directement en réunion, et certains points seront complétés ultérieurement :

- Présentation des projets d'évolutions envisagés par le BD
- Proposition d'évolution ouverture des distances
- Projet d'évolution Pass journée
- Charte Développement Durable
- Plan de féminisation
- Informations et questions diverses

1.8. Comité Directeur du 15 octobre 2011 / organisation

Hébergement et restauration à l'Hôtel Ibis Gentilly pour ce vendredi soir. Le repas du samedi midi se déroulera au CNOSF, le Traiteur étant à nouveau opérationnel. A l'avenir, le repas d'accueil du vendredi soir se déroulera aussi au CNOSF, au regard des difficultés rencontrées avec la restauration de l'Hôtel Ibis, mais aussi des prix particulièrement attractifs pratiqués par le traiteur du CNOSF.

2. Communication / Marketing

2.1. Point marketing

Frank GASQUET diffuse un ensemble de tableaux, produit par le Pôle Marketing, qui sera mis à jour et présenté à chaque réunion de Bureau Directeur. Cet outil permet de faire un suivi des contrats avec nos partenaires, à date précise et dans une projection annuelle. Intégrant le partenariat média, les tableaux sont détaillés par secteur d'activité, à savoir : Fédération, Triathlon de Paris, Triathlon de Nice et Internet.

Frank GASQUET pose la question de la publicité, dans le calendrier fédéral, d'épreuves non agréées par la Fédération. Il rappelle que le contrat liant la Fédération et le Magazine Triathlète, dans la production et la diffusion du calendrier annuel, nous laisse un droit de regard sur le contenu de celui-ci.

Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, demandent que tout organisateur achetant une publicité dans le calendrier annuel souscrive à un contrat dans lequel il s'engage à organiser leur épreuve sous l'égide de la F.F.TRI. et à prendre un agrément.

Frank GASQUET sensibilise les membres du Bureau Directeur aux difficultés auxquelles nous serons peut-être confrontés, sur la production télévisée, dans la mesure où le Championnat de France Longue Distance de Triathlon se déroule à Calvi le 19 Mai 2012, la veille du Grand Prix de Dunkerque.

2.2. Packages LONDRES 2012

Ce point ayant été abordé en Bureau Directeur téléphoné, il sera traité en Comité Directeur de ce samedi 15 octobre.

2.3. Contacts ASO – PCA – Newsport

Philippe LESCURE rappelle que la Société SPORTYS ayant été liquidée, la F.F.TRI. a la possibilité de continuer à organiser les Triathlons de Paris, Nice et plus largement le Grand Prix, seule. A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur réaffirment l'intérêt à s'orienter vers un nouveau dispositif de coopération, avec une Structure spécialisée dans l'évènementiel. Cette question sera posée dans les mêmes termes au Comité Directeur fédéral suivant ce Bureau.

La Société « Patrick Clerc et Associés » (PCA) a fait parvenir une lettre d'intention à la Fédération dans laquelle elle propose d'accompagner le développement des Triathlons de Paris, Nice et du Grand Prix.

La Société « Amaury Sport Organisation » souhaite se positionner sur ce territoire sportif, proche des évènements de masse qu'elle a déjà en portefeuille (running, cycloportifs et outdoor). Elle a fait parvenir une proposition allant dans le sens d'une collaboration avec la F.F.TRI. dans l'organisation des Triathlons de Paris et Nice.

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, l'orientation d'un approfondissement des différentes propositions. Ainsi, il sera demandé à PCA de détailler son offre afin d'avoir des éléments de comparaison plus réalistes avec le projet de ASO.

3. Finances

3.1. Créances au 30 septembre 2011

Le tableau des créances au 30 septembre 2011 est présenté en réunion de Bureau Directeur. Un accord avec « AP Triathlon de Rennes » a été trouvé, suite à l'intervention de la Présidente de la Ligue de Bretagne. Paul Farell COUCHE a relancé « Mon Avenir » et « Tropiques Diffusion » pour le règlement de leurs stands, sur le Triathlon de Paris. Denis JAEGER demande que dorénavant, les stands soient payés au moment de la réservation.

3.2. Suivi budgétaire au 30 septembre 2011

Le tableau du suivi budgétaire, envoyé aux membres du Bureau Directeur par e-mail, est présenté en séance. Sur l'ensemble des Secteurs, que Denis JAEGER tient à féliciter, les dépenses ont été effectuées avec la rigueur demandée lors du Comité Directeur de juin dernier.

3.3. Calendrier clôture exercice

Bernard SAINT-JEAN précise que le Résultat de l'exercice a été demandé au Cabinet KPMG pour la « semaine 48 », afin qu'il soit enregistré et validé lors du Bureau Directeur des 9 et 10 décembre 2011.

3.4. Fiscalité

Philippe LESCURE rappelle que deux procédures distinctes sont en cours :

- L'une concernant les années 2004 et 2005, qui est en appel.
- L'autre concernant les années 2008, 2009, 2010 a abouti à une proposition initiale de rectification de 49 000 €, non satisfaisante et la fédération a fait valoir ses observations. La nouvelle proposition de l'administration est en cours d'analyse, et un RDV a été sollicité auprès du responsable Inspecteur Principal chargé de la brigade de vérification.

Au regard de cette situation et de la multiplication des procédures, le Président LESCURE envisage d'interroger l'administration centrale, et d'informer le Ministre des Sports et la Conseillère du Président de la République.

Emmanuel CHABANNES fait part de son insatisfaction concernant l'accompagnement de KPMG sur ce dossier. Philippe LESCURE partage cet avis et souhaite qu'un courrier soit préparé dans ce sens, à l'intention de nos commissaires aux comptes.

4. Vie Sportive Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Triathlon de Paris 2012

Il y a peu d'informations nouvelles depuis le dernier Bureau Directeur de septembre. La question de l'emplacement du Village reste posée, et sera traitée lors d'une prochaine réunion du Comité de Pilotage. C'est aussi ce dernier qui répondra à Madame GALLY concernant l'intérêt d'ouvrir cette manifestation au FIT KID DAYS. Philippe LESCURE rappelle son souhait de voir le dossier « Triathlon de Paris » géré par le Comité de Pilotage créé en ce sens, sauf décision importante devant être validée par le Bureau Directeur. Les prochaines réunions se dérouleront de préférence le vendredi soir, afin que Denis JAEGER et Frank GASQUET aient plus de facilité à y participer.

4.2. Triathlon de Nice 2012

Un courrier récent du Maire de Nice a permis d'arrêter la date de la prochaine manifestation aux 15 et 16 septembre 2012, soit une semaine avant le Championnat du Monde de Duathlon qui se déroulera à Nancy. L'Opération « Triathlon de Nice 2011 » est en cours de clôture. Un Comité de Pilotage sera constitué avec la Ligue et les Clubs, et une première réunion aura lieu entre les 15 et 20 novembre 2011. Un dossier sera prochainement déposé à la Police Municipale, puis auprès de la Préfecture, s'il est validé. Le format de course retenu est celui de la distance olympique. Les courses Elite seront programmées sur le samedi tandis que le dimanche accueillera les épreuves open. Un dossier de demande de subvention sera déposé au Conseil Général, que Dominique SAGARY et Elisabeth BARRAUD ont récemment rencontré, ainsi qu'au Conseil Régional.

Frank GASQUET propose, à l'occasion des 30 ans du Triathlon de Nice, qu'une exposition permanente se tienne dans une salle Niçoise, du 15 juin (date de l'Ironman) au 15 septembre (date de la finale du Grand Prix). La date de la cérémonie de commémoration pourrait être arrêtée sur le week-end d'organisation du Grand Prix.

4.3. Triathlon AGADIR

Une délégation fédérale, prise en charge intégralement par le Ministère Marocain des sports, s'est déplacée récemment sur AGADIR, afin d'accompagner au mieux le Maroc, sur l'organisation de ce premier Triathlon, prévu le 11 Novembre prochain. Elle a rencontré les différentes autorités concernées, fait le lien avec l'ATU

et participé à une conférence de presse. Bernard SAINT-JEAN précise qu'une délégation fédérale élargie, dans les mêmes conditions financières, assistera cette prochaine organisation. Dominique FRIZZA est Délégué Technique pour l'ITU sur cette épreuve internationale, qui accueillera au total près de 150 Triathlètes, tous formats confondus. Déjà engagé auprès de la Ligue d'Aquitaine, le Président LESCURE ne pourra être présent à cette manifestation.

4.4. Proposition calendrier CNGE 2012

Dominique FRIZZA présente le Calendrier 2012 des Grandes Epreuves, qui sera envoyé aux Ligues après validation lors du Comité Directeur de ce samedi 15 octobre.

Frank BIGNET souhaite qu'une attention particulière soit apportée à l'harmonisation territoriale des différents Championnats de France Jeunes, afin que certains Clubs n'aient pas que des déplacements importants à effectuer.

Frank BIGNET insiste sur la nécessité à trouver un format de distance adapté sur le Championnat de France de Duathlon qui se déroulera deux semaines avant les Championnats du Monde. Il propose d'éviter le format 10 / 40 / 5, au regard de la difficulté à enchaîner deux courses en duathlon.

4.6. Appel du club de MARVILLE / Grand Prix de D1 de Duathlon

La Commission Nationale Sportive (CNS) a décidé lors de sa réunion du 9 septembre dernier de maintenir les mesures automatiques prononcées à l'encontre du club de Marville pour « présence du coach dans l'aire de transition » et « tenues non identiques sur le podium ». La CNS a notifié sa décision par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 12 septembre 2011, dont le club a accusé réception le 16 septembre 2011.

Par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 21 septembre 2011 (reçu le 23 septembre 2011), le club de Marville a fait appel de cette décision auprès du Bureau Directeur dans les conditions prévues par notre Réglementation Sportive.

Les membres du Bureau Directeur Fédéral, hors Monsieur Dominique FRIZZA qui a siégé dans l'organe de première instance, examinent cette demande et décident d'annuler la décision de la CNS et de rejurer l'affaire considérant que la CNS n'aurait pas dû statuer en premier lieu sur la demande de réclamation dans la mesure où le club de Marville n'avait pas respecté les conditions de forme et de délai prévues par la réglementation sportive pour contester auprès de la CNS la décision de la Commission Nationale des Grandes Epreuves et considérant que la CNS a rendu sa décision dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la contestation alors que son règlement prévoit qu'elle doit se prononcer dans un délai de 7 jours après réception d'une réclamation portée par un concurrent ou un club sur une décision de la C.N.G.E.

1) Pour ce qui concerne les tenues non identiques sur le podium

- Considérant que la Réglementation Sportive précise à la page 105 que « *les coureurs composant l'équipe sur l'étape sont tenus de revêtir des tenues de présentation et de compétition identiques* » ;
- Considérant que les tenues des coureurs doivent être identiques le podium ;
- Considérant que les coureurs du club de Marville n'avaient pas une tenue identique sur le podium et que la mesure administrative automatique pour ce manquement a été notifiée au club de Marville ;
- Considérant que les coureurs du club de Vitrolles avaient, sur le podium, une tenue aux couleurs identiques mais qu'il ne s'agissait pas de tenues identiques ;
- Considérant que le manquement du club de Vitrolles n'a fait l'objet d'aucune mesure administrative automatique pour ce manquement ;
- Considérant qu'il y a eu iniquité de traitement pour un même manquement sur la même étape ;

Le Bureau Directeur Fédéral décide de ne pas appliquer de mesure administrative à l'encontre du club de Marville pour « tenues non identiques sur le podium ».

2) Pour ce qui concerne la présence du coach dans l'aire de transition

- Considérant que le coach concerné n'a pas été personnellement informé de son « infraction » ;

- Considérant que les photos ne permettent pas d'identifier clairement, et ce sans l'aide de l'organisateur, si les personnes présentes dans l'aire de transition font partie de l'organisation, de la presse ou s'il s'agit de spectateurs ;
- Considérant que l'infraction à la Réglementation Sportive ne peut être objectivement constatée ;

Le Bureau Directeur Fédéral décide de ne pas appliquer de mesure administrative à l'encontre du club de Marville pour « présence du coach dans l'aire de transition ».

Le Bureau Directeur Fédéral décide donc :

- **D'annuler les deux amendes de 150 €**
- **De rétablir les deux points retirés au classement général du club de Marville,**
- **De recalculer le classement général des clubs de Division 1 de Duathlon après prise en compte de la récupération des points du club de Marville.**

4.7. Agents sportifs

Guillaume FRITSCH informe le BDF que l'arrêté fixant la liste des fédérations ayant obligation de mettre en place une commission des agents sportifs est sortie, et que la F.F.TRI. n'y figure pas (cf Arrêté du 19 septembre 2011 fixant la liste des fédérations délégataires mettant en œuvre les dispositions législatives et réglementaires relatives à la profession d'agent sportif).

4.8. Organigramme DTN 2011 – 2012

Frank BIGNET présente deux documents, permettant de mieux appréhender l'activité de la Direction Technique Nationale :

- Sous une forme analytique (Secteur d'activité / Référent DTN / Domicile fonctionnement), organigramme présenté en septembre dernier, et complété avec quelques informations supplémentaires : date de l'entrée des Cadres à la F.F.TRI. / Situation administrative / Date de la fin de contrat olympique pour les personnes concernées.
- Sous une forme heuristique, afin de visualiser plus facilement le pourcentage de temps consacré et de budget par la DTN, aux différentes actions du PAP (Projet Annuel de Performance) décliné par le Ministère du Sport.

Activité DTN	Descriptif Actions	Temps consacré	Budget DTN
Action 1	Promotion du sport pour le plus grand nombre	22,3 %	9,3 %
Action 2	Développement du sport de haut niveau	52,4 %	68,1 %
Action 3	Prévention par le sport (partagé avec les médecins)	0,7 %	10,5 %
Action 4	Accompagnement emploi, professionnalisation, formation	20,2 %	12 %
FPTLV	Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie	4,4 %	-

4.9. Entente sportive : 2 clubs / 1 entité D1 / D2

Dominique FRIZZA propose de mener une réflexion sur la possibilité pour des clubs de D1 et D2 de se regrouper dans un projet sportif, comme cela se fait dans d'autres fédérations. Ce point avait été abordé lors du Séminaire du Bureau Directeur, lequel réitère son souhait de voir ce chantier avancer. Ce point sera mis à l'ordre du jour du Séminaire prochain des Président(e)s de Ligue, à Marville. Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la Ligue de Lorraine a aussi formulé une demande dans ce sens.

4.10. Situation financière ETU

Denis JAEGER fait part d'une situation financière difficile, évaluée à – 45 000 € au 31 Août 2011, au regard du budget prévisionnel. Un point pourrait être fait à l'occasion de la conférence des Président(e)s de Fédérations, qui se déroulera le 22 janvier 2012, à Vienne, en Autriche.

4.11. Mutation et droits de formation

Jean-Michel BUNIET souhaite sensibiliser les membres du Bureau Directeur sur le fait que certains parents de jeunes ayant à muter, y compris pour de simples raisons personnelles, s'insurgent du coût élevé des droits de formation que certains clubs réclament directement aux parents.

Frank BIGNET rappelle que ce dispositif a été mis en place afin de valoriser le travail des clubs labellisés et de les encourager à continuer. Toutes les fédérations ne font pas de distinction entre les droits de mutation et les droits de formation. La F.F.TRI. faisant cette différenciation, il est important de valoriser les droits de formation. Il propose que l'on réfléchisse à la possibilité de voir les frais de mutation réglés directement de Club à Club et non de Club à Fédération, et précise que ce droit est demandé au club accueillant, et non à l'athlète.

Philippe LESCURE préconise qu'une réflexion soit engagée, de façon plus approfondie, sur ce thème, et qu'un état des lieux soit effectué. Il pense qu'il est important de bien distinguer les athlètes de tous niveaux devant muter pour raisons personnelles, et les athlètes de haut niveau. Une nouvelle information est peut-être nécessaire afin que les athlètes (et leur famille pour les jeunes) soient informés de toutes les possibilités d'appel en cas de difficulté. A ce titre, il est rappelé (Coûts d'Adhésion) : « En accord avec le club recevant, tout club quitté peut renoncer à tout ou partie de ses droits de formation et de mutation. En cas de litige entre les 2 clubs, il revient à la ligue (ou aux ligues) concernée(s) de donner un avis à la CNS qui statuera en dernier ressort ».

4.12. Information groupe d'étude

4.12.1. Evolution Pass journée

Jean-Michel BUNIET présente les retours du groupe ayant travaillé sur l'évolution des Pass journée. Les membres du Bureau Directeur réaffirment l'importance à voir ce dispositif harmonisé et simplifié. D'éventuels compléments d'information pourront être apportés afin que ce point soit traité lors du séminaire prochain des Président(e)s de Ligues.

4.12.2. Suppression de la licence junior

Jean-Michel BUNIET propose que l'intégration de la catégorie « Juniors » dans la catégorie « Jeunes », qui entraîne une diminution des recettes licences qui pourrait être amortie par une augmentation de 1€ sur la licence « Jeunes », sur les années où elle n'était pas prévue. Il rappelle en effet que la licence « Jeunes » augmente en moyenne de 1€ tous les deux ans. Ce point sera abordé lors du Séminaire prochain à Marville.

4.12.3. Proposition mise en place d'un mois d'essai

Suite au Séminaire du Bureau Directeur de Limoges, il a été envisagé de donner la possibilité à d'éventuels futurs licenciés de faire un mois d'essai gratuit en club. Après contact avec l'assureur de la F.F.TRI., il s'avère qu'une telle démarche coûterait, en termes d'assurance Responsabilité Civile, 1€ par personne. Au regard des avantages que procurerait une telle mise en œuvre, les membres du Bureau Directeur valident cette démarche, qui sera présentée au Comité Directeur de ce samedi 15 octobre, et abordée lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues de Marville.

4.13. Championnat du Monde de Duathlon / Nancy 2012

Jean-Michel BUNIET attire l'attention des membres du Bureau Directeur sur l'intérêt à anticiper les réservations en cas de déplacement d'une délégation fédérale sur le Championnat du Monde de Duathlon, à Nancy. Narjess BRAHIM sera sollicitée afin de l'organiser.

4.14. Fédération Canadienne de Triathlon

Le Président de la Fédération Canadienne de Triathlon sollicite la F.F.TRI. afin que les Ligues Régionales de Guadeloupe et Martinique participent à l'Assemblée Générale des « Pays Américains » qui se déroulera les 22 et 23 octobre prochains, au Canada, et que leurs représentants aient un droit de vote. Au delà du fait qu'une telle décision ne peut être prise sans l'accord de l'ITU, les membres du Bureau Directeur y sont défavorables dans la mesure où la Guadeloupe et la Martinique sont des Ligues relevant de la F.F.TRI., seule habilitée à prendre part à un vote à l'international, en l'absence d'autres dispositions. Une réponse en ce sens sera faite au Président de la Fédération Canadienne de Triathlon.

4.15. Développement du Triathlon au féminin

Jean-Michel BUNIET remarque le succès de la vente des t-shirts féminins, sur les différentes opérations réalisées par la F.F.TRI. Il est proposé que le budget de la commission dédiée à cette thématique soit augmenté l'an prochain à hauteur des ressources générées par cette action. Jean Michel BUNIET souhaite que sa commission bénéficie de cette recette. Le trésorier répond que l'ensemble des produits fédéraux sont habituellement versés au "pot commun" sans fléchage préalable. Il annonce toutefois qu'il en sera tenu compte lors du prochain budget prévisionnel.

4.16. Tenues Ecole Française de Triathlon

Les membres du Bureau Directeur proposent que le projet de réinvestissement dans de nouvelles tenues pour l'E.F.T. soit mis en attente jusqu'à la conclusion du nouveau contrat de partenariat avec ADIDAS.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général